

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 16 octobre 2015 - 20h30 - Mairie de Saint-Laurent

Compte Rendu N° 11

Date convocation : 13/10/2015

Présents : PITOUT Daniel, DUPIN Christian, SAURIAC Robert, BAROUSSE Laurent, BEN ALLAL Richard, SAUBESTRE Isabelle, VILLA Daniel.

Procuration : BORDES Yves donne pouvoir à SAURIAC Robert, DUFOUR Thierry donne pouvoir à BAROUSSE Laurent, FAUCHER Béatrice donne pouvoir à SAUBESTRE Isabelle, MONGIN Stéphane donne pouvoir à DUPIN Christian.

Absents :

Liste d'émargement en annexe

Ordre du Jour :

- 1- Approbation du dernier procès verbal.
- 2- Montant de la participation aux frais de fonctionnement de l'école pour l'année 2014/2015.
- 3- Modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires des agents titulaires et non titulaires.
- 4- Amende de police 2016. Aménagement sécurité carrefour RD 84 et voie communale de Montbernard.
- 5- Motion de soutien à l'action de l'AMF (Baisse massive des dotations de l'Etat)
- 6- Peinture des menuiseries des logements ancienne poste et porte d'entrée logement Piani.
- 7- Rénovation du calvaire.
- 8- Remplacement de la porte de l'annexe de l'Église.
- 9- Questions diverses

Monsieur Daniel PITOUT, Maire de Saint-Laurent sur Save, ouvre la séance de Conseil Municipal à 20h30 et présente l'ordre du jour du conseil municipal.

Monsieur VILLA Daniel est nommé secrétaire de séance.

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16/06/2015

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

2- Frais de fonctionnement de l'école pour l'année 2014/2015.

DELIBERATION N° 21/2015

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'il convient de prévoir les participations aux frais de fonctionnement des écoles primaires que la Commune devra verser aux établissements accueillant les élèves domiciliés sur la commune de Saint Laurent.

Monsieur le Maire demande à ce que le Conseil l'autorise à :

- Accepter la scolarisation des élèves domiciliés à MONTBERNARD, MONTESQUIEU-GUITTAUT, SAINT-FRAJOU et SALHERM à l'école maternelle de SAINT-LAURENT pour l'année scolaire 2014/2015.
- A signer les conventions de répartition des charges de fonctionnement des écoles entre MONTESQUIEU-GUITTAUT et MONTBERNARD.
- A fixer le montant de participation aux frais de scolarisation à **880 €uros par élève**.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

3- Modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires des agents titulaires et non titulaires.

DELIBERATION N° 22/2015

Monsieur le Maire propose que les agents titulaires et non titulaires à temps non complet peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires et complémentaires en plus de leur temps de travail, en raison des nécessités de service et à la demande du maire.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

4- Amende de police 2016:

DELIBERATION N° 23/2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une inscription au programme annuel des amendes de police pour l'aménagement de sécurité du carrefour RD 84 et de la voie communale de Montbernard.

L'estimation des travaux est de 12 000€, il faut savoir que le taux maximum de la subvention est de 40%.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

5- Motion de soutien à l'action de l'AMF

DELIBERATION N° 24/2015

Monsieur le Maire propose de soutenir L'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

6- Logement de la poste et Logement Piani.

- **Peinture des menuiseries**

DELIBERATION N° 25/2015

Après délibération, le devis de la société PEREZ, 32 SAMATAN a été retenu pour un montant de 2676,80 € H.T.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

- **Peinture porte d'entrée (PIANI)**

DELIBERATION N° 26/2015

Après délibération, le devis de la société PEREZ, 32 SAMATAN a été retenu pour un montant de 344.00 € H.T.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

7- Rénovation calvaire

DELIBERATION N° 27/2015

Après délibération, le devis de la société TECHNIPOSE 31120 PORTET SUR GARONNE, a été retenu pour un montant de 1865,00 € H.T.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Après délibération, le devis de l'atelier Bonnemaïson pour la remise en état du Christ, de la Vierge ? et de Saint Joseph ?, pour un montant de 2850.00 € H.T a été retenu.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire, effectuera les démarches nécessaires au prés du sénat pour obtenir une aide parlementaire la plus large possible (50% sur 4715,00€).

8- Porte annexe de l'Eglise

DELIBERATION N° 28/2015

Après délibération, le devis de la société BAYLE, 31420 Saint André a été retenu pour un montant de 2475,00 € H.T.

Monsieur le Maire, effectuera les démarches nécessaires au prés du sénat pour obtenir une aide parlementaire la plus large possible (50%).

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

APPROUVEE A L'UNANIMITE

9- Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30